



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par téléconférence, à Gatineau, le mercredi 22 avril 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M^e Geneviève Leduc, greffière et Laurence Gillot

CE-2020-243

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT –
CHEMIN GARDEN - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur le chemin Garden, dossier RS-20-073, comme illustré au plan numéro CRO-20-155 du 27 mars 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Garden	Est	Entre le chemin d'Aylmer et la rue Shortley	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-155 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-244

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT
ACTIF DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS - MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC - ATTESTATION DE TRAVAUX COMPLÉTÉS - PISTE
MULTIFONCTIONNELLE BOULEVARD ALEXANDRE-TACHÉ - DISTRICT
ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU –
JOCELYN BLONDIN**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2018-238 du 17 avril 2018, a demandé une aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains pour différents projets admissibles au programme;

CONSIDÉRANT QUE la piste multifonctionnelle située au côté sud du boulevard Alexandre-Taché, entre le corridor Rapibus et la rue Hanson, d'une longueur de 710 m, est l'un des projets admissibles au programme;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a accordé à la Ville de Gatineau une aide financière d'au plus 146 033 \$, représentant 50 % des dépenses admissibles estimées, dans le cadre du projet de construction d'une piste multifonctionnelle sur le boulevard Alexandre-Taché, entre le corridor Rapibus et la rue Hanson;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction de la piste multifonctionnelle sur le boulevard Alexandre-Taché, faisant l'objet de la subvention accordée à la Ville, ont été réalisés et acceptés par le Service des infrastructures pour un coût réel de 252 253 \$ imputable;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire, pour le versement de l'aide financière à la Ville, de transmettre un rapport détaillé des travaux effectués ainsi qu'une résolution attestant que les travaux de construction de la piste multifonctionnelle sur le boulevard Alexandre-Taché, entre le corridor Rapibus et la rue Hanson, ont été réalisés et qu'ils sont conformes à la description de la demande de subvention :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- atteste que les travaux de construction de la piste multifonctionnelle sur le boulevard Alexandre-Taché, entre le corridor du Rapibus et la rue Hanson, ont été effectués pour un coût réel imputable de 252 253 \$, et qu'ils sont conformes aux plans et devis et à la description de la demande de subvention;
- autorise le Service des infrastructures à transmettre au ministère des Transports du Québec le rapport final avec les pièces justificatives pour le versement de l'aide financière à la Ville pour les travaux de construction de la piste multifonctionnelle sur le boulevard Alexandre-Taché, au montant de 126 126,50 \$ imputable, soit 50 % des dépenses admissibles.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Adoptée

CE-2020-245

AUTORISER LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC À UTILISER LA RUE JOSEPH, L'AVENUE DE BUCKINGHAM ET L'AVENUE LÉPINE COMME ROUTES DE DÉTOUR DANS LE CADRE DES FERMETURES DE L'AUTOROUTE 50, ENTRE LES CHEMINS FINDLAY ET DOHERTY, REQUISES LORS DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE GLISSIÈRE FLEXIBLE À HAUTE TENSION AU CENTRE DE LA CHAUSSÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec doit procéder à la mise en place d'une glissière flexible à haute tension (GFHT) au centre de la chaussée de l'autoroute 50, entre les chemins Findlay et Doherty, dans les municipalités de Gatineau et de l'Ange-Gardien;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont prévus entre les mois de mai et septembre 2020 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des travaux est prévue de nuit, le tout afin de minimiser les impacts sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devraient s'échelonner sur environ sept semaines consécutives;

CONSIDÉRANT QUE pour l'exécution de ces travaux, l'autoroute 50 serait fermée par tronçon, entre la bretelle de l'avenue de Buckingham, celle de l'avenue Lépine et celle du chemin Doherty;

CONSIDÉRANT QUE lors des fermetures de l'autoroute 50, les routes de détour seraient l'avenue Lépine, l'avenue de Buckingham et la rue Joseph;

CONSIDÉRANT QUE la rue Joseph et l'avenue de Buckingham au nord de l'avenue Lépine ne sont pas des routes autorisées à la circulation des véhicules lourds;

CONSIDÉRANT QUE la signalisation de détour requise dans le cadre des travaux sera entièrement sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de l'autoroute 50 s'échelonnera sur plusieurs semaines et que la circulation sur les routes de détour sera plus importante :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise le ministère des Transports du Québec à utiliser la rue Joseph, l'avenue de Buckingham et l'avenue Lépine comme routes de détour dans le cadre des fermetures de nuit de l'autoroute 50, entre l'avenue de Buckingham et la route 309, pendant sept semaines consécutives, entre les mois de mai et septembre 2020 inclusivement;
- demande au ministère des Transports du Québec d'assurer la gestion de la signalisation sur le réseau routier municipal dans le cadre de ces travaux sur l'autoroute 50, le tout sujet à approbation par la Ville;
- demande au ministère des Transports du Québec d'émettre les communiqués à la population et d'aviser le Service des infrastructures de l'horaire exact des travaux, et ce, au moins cinq jours ouvrables avant la réalisation de ceux-ci.

Adoptée

CE-2020-246

APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 10, 11 ET 12 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 12, 13 ET 14 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 12, 13 ET 14 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 11, 12 ET 13

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 10, 11 et 12, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 12, 13 et 14, les listes des réquisitions numéros 12, 13 et 14 ainsi que les listes des embauches numéros 11, 12 et 13 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 10	Pièces de comptes à payer	2138,72 \$	23 au 27 mars 2020
Liste PD numéro 12	Pièces de comptes à payer	425 641,79 \$	23 au 27 mars 2020
Liste des réquisitions numéro 12	Pièces de comptes à payer	4069,36 \$	23 au 27 mars 2020
Liste des embauches numéro 11	Embauche du personnel temporaire	292 554,91 \$	15 au 21 mars 2020

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 11	Pièces de comptes à payer	16 324,15 \$	30 mars au 3 avril 2020
Liste PD numéro 13	Pièces de comptes à payer	503 906,49 \$	30 mars au 3 avril 2020
Liste des réquisitions numéro 13	Pièces de comptes à payer	3507,31 \$	30 mars au 3 avril 2020
Liste des embauches numéro 12	Embauche du personnel temporaire	1 306 654,26 \$	22 au 28 mars 2020

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 12	Pièces de comptes à payer	40 346,59 \$	6 au 10 avril 2020
Liste PD numéro 14	Pièces de comptes à payer	520 859,19 \$	6 au 10 avril 2020
Liste des réquisitions numéro 14	Pièces de comptes à payer	3 877,77 \$	6 au 10 avril 2020
Liste des embauches numéro 13	Embauche du personnel temporaire	253 422,10 \$	29 mars au 4 avril 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 17 avril 2020.

Adoptée

CE-2020-247

ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-13 POUR UN MONTANT TOTAL DE 247 959,42 \$ POUR LA PÉRIODE DU 2 AU 8 AVRIL 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-13 pour un montant total de 247 959,42 \$ pour la période du 2 au 8 avril 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 avril 2020.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENT

1. État de situation - Protocole d'entente sur le partage des infrastructures municipales et scolaires

CE-2020-248

ÉVALUATION DE RENDEMENT INSATISFAISANT - SOUMISSION 2018 SP 219 - SERVICE DE SURVEILLANT LORS DES OPÉRATIONS DE SOUFFLAGE DE NEIGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été adjugé à la firme Neptune Security Services inc. pour les services de surveillant lors des opérations de soufflage de neige pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, le tout pour un montant total de 85 024,01 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat a été résilié le 10 février 2020 en raison de plusieurs problématiques étant survenues dans l'exécution du contrat, et ce, sans améliorations de la part de la firme après plusieurs interventions de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de soumissions publiques prévoyaient que la Ville effectuerait une évaluation de rendement continue durant l'exécution des contrats avec rétroaction au fournisseur, le tout selon les dispositions prévues à la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics a procédé à une évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Neptune Security Services inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de rendement a été transmise à la firme Neptune Security Services inc. le 10 février 2020 et que la firme DLA Piper (Canada) S.E.N.C.L.R., mandatée par cette dernière, a transmis ses commentaires à la Ville le 10 mars 2020;

CONSIDÉRANT QU'après examen et analyse des éléments soulevés dans cette lettre du 10 mars 2020 de DLA Piper (Canada) S.E.N.C.R.L. et de la trame factuelle, les services recommandent de donner suite à l'évaluation de rendement insatisfaisant :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Neptune Security Services inc. pour les services de surveillant lors des opérations de soufflage de neige 2018 SP 219 et autorise la Division de l'approvisionnement à inscrire ce fournisseur sur la liste des entrepreneurs ou des fournisseurs ayant eu une évaluation de rendement insatisfaisant, et ce, pour une période de deux ans.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif